

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

#### Arrêté du 25 juin 2010 portant nomination au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre

NOR : SASR1030563A

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique et la ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 131 ;

Vu le décret n° 2010-337 du 31 mars 2010 relatif au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé, notamment son article 2,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre :

1° Au titre de l'article D. 1432-15 (I-1° c), représentant de l'État : M. Joël FILY, préfet d'Indre-et-Loire.

2° Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

#### a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° a)

M. Bernard JAMET, titulaire ; Mme Sylvie DUBOIS, suppléante, désignés par la Confédération générale du travail.

M. Patrick VINATIER, titulaire ; M. Didier SAINT-MICHEL, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail-Force ouvrière.

M. Dominique PORTE, titulaire ; Mme Christine LEPEZ-TORCHEUX, suppléante, désignés par la Confédération française démocratique du travail.

M. Jean-Charles JIMENEZ, titulaire ; Mme Christine BOUCHET-LEBEURRE, suppléante, désignés par la Confédération française des travailleurs chrétiens.

Mme Martine DELIGNE, titulaire ; Mme Sylvia COURMONT, suppléante, désignées par la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres.

#### b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° b)

M. Jean-Michel GUITTON, titulaire ; M. Serge LEGER, suppléant, désignés par le Mouvement des entreprises de France.

M. Bernard ROBERT, titulaire, désigné par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

#### c) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° c)

Mme Annie SIRET, titulaire ; M. Jean-Jacques FRANÇOIS, suppléant, désignés par la Mutualité sociale agricole.

#### d) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° d)

M. Jean-Claude RONDEAU, titulaire ; M. Alain PEYTOUR, suppléant, désignés par le régime social des indépendants.

3° Représentants des collectivités territoriales :

a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-3° a)

M. Philippe FOURNIE, titulaire ; Mme Saadika HARCHI, suppléante, désignés par le président du conseil régional.

b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-3° b)

Mme Irène FELIX, titulaire ; M. Jean-Noël CARDOUX, titulaire ; M. Maurice LEROY, suppléant, désignés par l'Assemblée des départements de France.

4° Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le préfet de région, dans l'attente de la mise en place de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie :

a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° a)

Mme Danièle DESCLERC-DULAC, titulaire ;  
M. Jean-Michel LE MAUFF, suppléant.

b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° b)

Mme Colette PRIER, titulaire.  
Mme GUILLARD-PETIT, suppléante.

c) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° c)

Mme Raymonde GARREAU, titulaire.  
Mme Dominique BEAUCHAMP, suppléante.

5° Personnalités qualifiées :

M. René DEMEULEMEESTER, médecin inspecteur de santé publique retraité.  
M. Jacques LANSAC, professeur d'université-praticien hospitalier retraité.  
Mme Simone FOURNIER, praticien hospitalier retraitée.

Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, désignés par le directeur général de l'agence régionale de santé, dans l'attente de la constitution du comité d'agence :

Mme Sabine BRANCOURT.  
M. Jean-Baptiste CAMPOS.

Article 3

La directrice des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait à Paris, le 25 juin 2010.

*Le ministre du travail, de la solidarité  
et de la fonction publique,*  
ÉRIC WOERTH

*La ministre de la santé et des sports,*  
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN